

## Objectif

Ce document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale dans le but de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et, quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés afin de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

## Produit

### PARMA PEA NOVEMBRE 2024

Société de gestion : Natixis Investment Managers International – Groupe BPCE

Code ISIN : FR001400P553

Site internet de la Société de Gestion : [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).

Pour plus d'informations appelez le +33 1 78 40 98 40.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Société de Gestion en ce qui concerne ce document d'Information Clé.

Natixis Investment Managers International est agréé en France sous le n° GP 90-009 et réglementé AMF.

Date de production du document : 14 mai 2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre**

## En quoi consiste ce Produit ?

### Type

Ce Produit est un **Fonds d'Investissement Alternatif (FIA)**, qui a la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement. Ce Produit relève de la classification AMF "Fonds à formule", il ne convient donc pas aux investisseurs qui prévoient d'obtenir le remboursement de leur investissement avant l'échéance de la formule<sup>(4)</sup>.

### Durée

La durée est liée à **l'échéance de la formule (4)** qui correspond soit à l'une des dates d'échéance anticipée les 25 novembre 2027, 23 novembre 2028, soit à la date d'échéance maximum le 22 novembre 2029.

**La durée (5)** peut être de 3 ans et 11 jours, 4 ans et 9 jours ou de 5 ans et 8 jours.

**A l'échéance de la formule<sup>(4)</sup>**, soit à l'une des dates d'échéance anticipée ou à la date d'échéance maximum, **le Produit peut être dissout, transformé ou fusionné**, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

### Objectifs

**L'investisseur supportera une perte en capital limitée à 10% si l'Indice Euronext Eurozone PAB 50 Decrement 5%<sup>(1)</sup> enregistré, le 8 novembre 2029, une baisse de plus de 10% par rapport à son Niveau Initial**

**L'utilisation de l'Indice Euronext Eurozone PAB 50 Decrement 5%<sup>(1)</sup> ne préjuge pas d'un quelconque impact de ce Produit sur des enjeux climatiques.**

**L'objectif de gestion du Produit** est de permettre à l'investisseur, détenteur de part du Produit le 14 novembre 2024, d'obtenir exactement, **soit** :

**Le 25 novembre 2027**, son Investissement initial<sup>(2)</sup>, hors frais d'entrée, **majoré d'un Gain de 18%** si le 12 novembre 2027, l'Indice **n'a pas baissé** par rapport à son Niveau Initial (soit un TRA de 5,62%); **sinon**

**Le 23 novembre 2028**, son Investissement initial<sup>(2)</sup>, hors frais d'entrée, **majoré d'un Gain de 24%** si le 10 novembre 2028 l'Indice **n'a pas baissé** par rapport à son Niveau Initial (soit un TRA de 5,49%); **sinon**

**Le 22 novembre 2029 :**

■ son investissement initial<sup>(2)</sup>, hors frais d'entrée, **diminué de 10%** si le **8 novembre 2029**, l'Indice **a baissé de plus de 10%** par rapport à son Niveau Initial. **Le porteur subit dans ce cas une perte en capital limitée à 10%; ou**

■ son investissement initial<sup>(2)</sup>, hors frais d'entrée, **diminué de la baisse de l'Indice** si le **8 novembre 2029**, l'Indice **a baissé de moins de 10%** par rapport à son Niveau Initial ; **ou**

■ son Investissement initial<sup>(2)</sup>, hors frais d'entrée, **majoré de la hausse de l'Indice** si le **8 novembre 2029**, l'Indice **est en hausse** par rapport à son Niveau Initial.

Pendant la période de commercialisation<sup>(3)</sup>, l'objectif de gestion du Produit sera de faire progresser la Valeur Liquidative en lien avec les marchés monétaires, en respectant les contraintes liées à l'éligibilité au PEA, afin que la dernière Valeur Liquidative de cette période soit la plus élevée des Valeurs Liquidatives calculées pendant cette période et qu'elle soit au moins égale à la Valeur Liquidative d'Origine.

**(1) L'Indice Euronext Eurozone PAB 50** Decrement 5% regroupe les 50 plus grandes capitalisations de la zone euro, qui répondent aux exigences de décarbonation des indices « Accord de Paris ». (Dividendes nets réinvestis diminué d'un taux forfaitaire de 5% par an).

**(2) Investissement initial** est égal au nombre de parts souscrites par l'investisseur multiplié par la Valeur Liquidative de Référence.

**(6) La Valeur Liquidative de Référence**

Correspond à la plus haute des Valeurs Liquidatives du Produit calculées du 30 mai 2024 au 14 novembre 2024.

**(3) Période de commercialisation** : période pendant laquelle les investisseurs peuvent souscrire, elle s'achève le 13 novembre 2024 à 12h30.

**Niveau Initial de l'Indice** s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'Indice publiés le 14, 15 et 18 novembre 2024.

**Le Niveau de l'Indice aux Dates de Constatation intermédiaires** est le niveau de clôture de l'Indice publié les 12 novembre 2027 et le 10 novembre 2028.

**Le Niveau de l'Indice à la Date de Constatation finale** est le niveau de clôture de l'Indice publié le 8 novembre 2029.

**Valeur Liquidative d'Origine** : 1000 euros

**TRA** : Taux de rendement annualisé

Le Produit capitalise ses revenus.

Les demandes de rachats des investisseurs seront centralisées chaque semaine, le mercredi avant 12h30, et seront exécutées le lendemain.

## Cible d'investisseurs particuliers

Le Produit s'adresse aux investisseurs qui cherchent une alternative à un placement de type actions et qui peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant toute la durée de la formule, soit jusqu'au 22 novembre 2029 maximum. L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement.

## Informations complémentaires

- **Dépositaire** : Caceis Bank.
- **Fiscalité** : Le Produit est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de ce Produit peuvent être soumis à taxation. Vous pouvez vous renseigner à ce sujet auprès de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessous et sur le site internet <https://www.caisse-epargne.fr/epargner/performances-selection-fonds-formule/> <https://www.banquepopulaire.fr/epargner/performances-selection-fonds-formule/>
- La commercialisation de ce Fonds est ouverte du **28 mai 2024 au 13 novembre 2024 avant 12h30**. Après cette date, les nouvelles souscriptions du public ne seront pas autorisées.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France – 75648 PARIS Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante [ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



- L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres.
- Ce Produit est classé 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.
- Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance<sup>(4)</sup>, et vous pourriez obtenir moins en retour.

- L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit jusqu'à l'échéance<sup>(4)</sup> de la formule. Un rachat effectué avant cette échéance peut être associé à un niveau de risque plus élevé puisque l'investisseur peut subir une perte en capital non mesurable a priori.
- Le Produit bénéficie à l'échéance maximale de la formule le 22 novembre 2029 d'une protection en capital, hors frais d'entrée, égale à 90% de son Investissement Initial quel que soit la baisse de l'Indice et sous réserve que l'investisseur conserve le Produit jusqu'à l'échéance de la formule<sup>(4)</sup>.

- AVANTAGES**
- L'investisseur bénéficie à la date d'échéance maximum d'une protection partielle à hauteur de 90% de son Investissement Initial<sup>(2)</sup> en cas de baisse de l'Indice supérieure à 10% par rapport à son Niveau Initial.
  - L'investisseur bénéficie aux Dates de Constatation Intermédiaires d'une garantie de son investissement initial<sup>(2)</sup> si l'Indice ne baisse pas par rapport à son Niveau Initial.
  - L'investisseur pourra bénéficier d'un Gain fixe et prédéterminé, qui pourra être supérieur à la hausse de l'Indice, si cet Indice ne baisse pas à l'une des Dates de Constatation intermédiaires.
  - En cas de hausse de l'Indice le 8 novembre 2029, l'investisseur bénéficiera de la hausse réelle de l'Indice.

- Dans le cas d'une hausse de l'Indice supérieure aux Gains prédéterminés (18% ou 24% selon l'année) l'investisseur ne bénéficiera pas de la performance réelle de l'Indice puisque l'investisseur ne bénéficiera que du Gain fixe et prédéterminé qui sera inférieur à la performance réelle de l'Indice.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement.
- L'investisseur ne profite pas des dividendes des actions qui entrent dans la composition de l'Indice car même s'ils sont réinvestis, l'équivalent de 5% de dividendes seront déduits chaque année.
- La performance de l'Indice sera impactée négativement dans les cas où, le montant des dividendes réinvestis serait inférieur à 5%.
- L'investisseur peut subir une perte en capital, limitée à 10% de son investissement initial, hors frais d'entrée, dans le cas où l'Indice baisse le 8 novembre 2029.

**INCONVENIENTS**

### Scénarios de Performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants de votre remboursement. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios de tension, défavorable, modéré et favorable présentés ci-après sont des illustrations basées sur des performances historiques passées reconstituées de l'Indice. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**DUREE DE DETENTION RECOMMANDEE** : Jusqu'à ce que la formule arrive à échéance, soit 5 ans et 8 jours maximum  
La durée peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau

Scenario Minimum	Le Produit bénéficie d'une protection en capital, hors coûts d'entrée, égale à 90% de la Valeur Liquidative de Référence en cas de baisse de l'Indice, par rapport à son Niveau Initial, supérieure à 10% à la dernière Date de Constatation du 8 novembre 2029			
	Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de 10 000 euros (Hors frais d'entrée)	Remboursement au bout d'un an à votre demande Soit avant l'échéance de la formule <sup>(4)</sup> Frais de rachat : 4%	Remboursement automatique par anticipation ou à échéance maximal de la formule Frais de rachat : 0%	
<b>Scénario de tension</b>	Ce que vous pourriez récupérer	8 185.57 €	<b>Très inférieur à 90% du Niveau Initial</b> (la formule s'arrête au bout de 5 ans et 8 jours)	9 000 €
	Rendement annuel moyen	-18.14 %		-2.08 %
<b>Scénario défavorable</b>	Ce que vous pourriez récupérer	9 096.79 €	<b>Inférieur à 90% du Niveau Initial</b> (la formule s'arrête au bout de 5 ans et 8 jours)	9 000 €
	Rendement annuel moyen	-9.03 %		-2.08 %
<b>Scénario Intermédiaire</b>	Ce que vous pourriez récupérer	9 827.89 €	<b>Légèrement inférieur au Niveau Initial</b> (la formule s'arrête au bout de 5 ans et 8 jours)	10 701.12 €
	Rendement annuel moyen	-1.72 %		1.36 %
<b>Scénario Favorable</b>	Ce que vous pourriez récupérer	10 381.92 €	<b>Supérieur au Niveau Initial</b> (la formule s'arrête au bout de 3 ans et 11 jours)	11 800 €
	Rendement annuel moyen	3.82 %		5.62 %

L'investisseur doit conserver son investissement jusqu'à l'échéance<sup>(4)</sup> pour bénéficier de la formule. En cas de demande de sortie avant l'échéance de la formule, le prix qui sera proposé sera fonction des paramètres de marché ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Des frais de sortie de 4% maximum seront alors appliqués.

## Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International ne peut pas vous rembourser ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, Caceis Bank, ils sont distincts de ceux de la société de gestion. Ainsi, en cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit. Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

## Quels sont les coûts de votre Produit ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Les coûts au fil du temps

Les tableaux ci-dessous présentent les montants qui sont prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de la durée de détention du Produit et de ses caractéristiques. Les montants indiqués sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons considéré :

⇒ Que vous avez investi 10 000 euros

⇒ Que pour la période de détention maximum, le Produit se comporte selon un scénario intermédiaire.

La durée de la formule est aléatoire étant donné qu'elle peut arriver à échéance à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (échéance anticipée à la première date de constatation et échéance maximum). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant l'échéance de la formule <sup>(4)</sup>, des coûts de sortie de 4% seront appliqués en plus des montants indiqués ci-dessous.

	Si la formule s'arrête à la première date d'échéance anticipée, soit au bout de 3 ans et 11 jours	Si la formule s'arrête à l'échéance maximum de la Formule, soit au bout de 5 ans et 8 jours
<b>Coûts Totaux</b>	1 000 euros	1 500 euros
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	3,42 % par an	2,57% par an

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement sur différentes périodes de détention. Par exemple, ils montrent que si vous sortez au terme de la durée maximum de la formule, votre rendement moyen annuel sera de 3,93% avant déduction des coûts et de 1,36 % après cette déduction.

Nous pouvons partager une partie de ces coûts avec la personne qui vous vend le Produit pour couvrir les services fournis. Ces chiffres comprennent donc les frais de distribution que la personne qui vous vend le Produit perçoit et qui s'élèvent à 165 euros maximum. Cette personne vous informera des frais de distribution réels.

### Composition des coûts

#### Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

<b>Coûts d'entrée</b> (dont frais acquis au distributeur)	2,50 % du montant que vous investissez.	250 €
<i>Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.</i>		

<b>Coûts de sortie à compter du 13 novembre 2024 après 12h30</b>	4% du montant que vous vendez.	400 €
--	--------------------------------	-------

#### Coûts récurrents prélevés chaque année

<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou de fonctionnement</b>	2,50 % Valeur Liquidative de Référence <sup>(6)</sup>	250 €
---	---	-------

*Le taux des frais courants indiqué correspond au taux maximum que le Produit supportera.*

<b>Frais de transactions</b>	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.	0€
------------------------------	--	----

#### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

<b>Commission de surperformance</b>	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	Néant
-------------------------------------	---	-------

## Combien de temps devez-vous conserver ce Produit ?

## Pouvez-vous récupérer votre investissement quand vous voulez ?

### Durée de détention recommandée : 5 ans et 8 jours

Cette durée correspond à la durée maximale de la formule. L'investisseur doit conserver son investissement jusqu'à l'échéance <sup>(4)</sup> pour bénéficier de la formule. Les demandes de rachats des investisseurs seront centralisées chaque semaine, le mercredi avant 12h30, et seront exécutées le lendemain.

## Comment pouvez-vous faire une réclamation ?

Si vous voulez vous plaindre au sujet de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : 43 avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS.

## Autres informations importantes

■ Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

■ Des exemples illustrant la formule figurent à la rubrique Exemples de Scénarios de performances du prospectus.